

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 20 juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/07/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, David JARRY, Olivier LARMANJAT, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à BODIN Christelle), Benoit GOUBAND (pouvoir à David JARRY), Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à GROLLEAU Jean-Jacques), Cécile SAUVETRE.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2023-038 Location salle pour la SARL L'Homme des Bois

Le Conseil Municipal a reçu une demande de Mr BARON Anthony, représentant légal de la SARL L'HOMME DES BOIS, de pouvoir louer la salle 1 et la terrasse de la salle Guy Gonnord si les conditions météorologiques sont mauvaises au Rocher Branlant.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de louer la salle 1 et la Terrasse à la SARL L'HOMME DES BOIS pour la somme de 100 € (cent euros)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 juillet 2023
Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU